



Problèmes administratif pour un couple non marié

Par **arumdemer**, le **03/06/2011** à **11:28**

Bonjour,rrnrnJe pars avec mon ami vivre sur notre bateau pour quelques années. Je me pose la question des problèmes qui peuvent survenir à l'étranger pour un couple non marié. Est-ce que je pourrai autoriser une opération ou une hospitalisation, par exemple, pour mon ami sachant qu'il ne sera rien légalement pour moi ? et vice versa bien sûr ? rnrnMerci de votre réponse.

Par **mimi493**, le **03/06/2011** à **14:06**

ça dépendra de la législation du pays où ça arrivera.